

# Les pop-ups sont toujours là !

Déclarés intrusifs, envahissants, dévoreurs d'écrans de navigateurs, les pop-ups (

*fenêtres publicitaires qui s'affichent au dessus d'une page Web ou se cachent derrière celle-ci, s'agissant des 'pop-enders')* avaient pendant un temps été déclarés hors la loi. On se souviendra en particulier d'AOL, qui aura été le premier fournisseur d'accès à déclarer la guerre à cette publicité intrusive, rapidement suivi par Yahoo et MSN, tout du moins en Amérique du Nord. Il faut dire aussi que de nombreux sites Web abusaient de cette forme de publicité particulièrement intrusive. Il n'était pas rare, en se connectant simplement sur un portail Web, et même un FAI, de voir s'afficher 5 fenêtres, voir plus ! Depuis lors, l'IAB (*Interactive Advertising Bureau*), organisme américain de référence en matière de publicité en ligne (*on lui doit en particulier la standardisation des formats de bandeaux de pub*) est venu apporter son obole en définissant une règle simple. **L'IAB recommande un seul pop-up ou pop-ender par session utilisateur.** Profitant de cette liberté à caractère officiel, les pop-ups sont revenus! Leur efficacité publicitaire étant nettement supérieure à celle des bandeaux traditionnels, il était en effet difficile de s'en passer. Aujourd'hui, 80% des sites Web pratiquent les pop-ups, et 72% des sites respectent la recommandation de l'IAB.